

Les récentes remises en cause du principe de laïcité reposent la question de l'intégration des jeunes issus de l'immigration

LE CESE RAPPELLE PISTES DE REFLEXIONS DE SON ETUDE SUR L'APPORT ECONOMIQUE DES POLITIQUES DE DIVERSITE A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

Le désir de vivre ensemble exprimé lors la mobilisation citoyenne qui a suivi les attaques de la rédaction de Charlie Hebdo a permis de relancer le débat autour de la laïcité. Le modèle d'intégration français a été largement questionné, notamment sur les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus de l'immigration.

Dans son étude présentée le 23 septembre 2014, le Conseil économique, social et environnemental fait le constat de l'échec de la Charte de la diversité. Rédigée en 2004, elle marquait la volonté des entreprises, au travers de la RSE, de se saisir de la question des discriminations liées aux origines. La diversité est apparue pour la première fois en France comme un atout au service de la performance économique autant qu'un élément de politique sociale voire sociétale. Toutefois, force est de constater que l'objectif de la charte n'a pas été atteint en France.

Cadre juridique de la lutte contre les discriminations, outils de mesure et approche économique de la diversité des origines... autant de thèmes abordés par le CESE ayant permis de porter une attention nouvelle et particulière sur ces « oubliés de l'égalité des chances ». Et de rappeler que leur apport à notre appareil productif serait d'autant plus précieux qu'aucun talent ne saurait être perdu dans une telle compétition internationale.

« Pour que l'égalité des droits soit plus effective, il importe de décomplexer le sujet aussi bien auprès de la sphère politique que privée et de désinhiber les acteurs de son évaluation chiffrée » rappelle Sonia Hamoudi, rapporteure de l'étude.

Retrouvez l'étude du CESE :

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/l-apport-economique-des-politiques-de-diversite-la-performance-de-l-entreprise-le-cas-des-jeunes-diplomes-d-orig>

Contacts presse :

Emilie HUMANN : 07 77 26 24 60 emilie.humann@clai2.com

Victor BOURY : 06 61 34 22 22 victor.boury@clai2.com

INFORMATIONS PRATIQUES :

Palais d'Iéna

Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental

[9 place d'Iéna](#) - 75016 Paris

Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)

Conseil Economique Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16
www.lecese.fr